

# La Gazette

## des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

18<sup>ème</sup> année - N° 3030 - Jeudi 26 Octobre 2017 - Prix : 200 Fc

ENSEIGNEMENT

# Les écoles privées soumises à un cahier des charges



Représentants des écoles privées présents au conseil de l'île de Ngazidja

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

**Pose de première pierre de la route  
Moroni-Galawa ce jeudi**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

## PARLEMENT/AUDITION DU PRÉSIDENT DE L'UDC

## A la recherche d'indice d'un don de plus 50 millions fc

Dr Bourhane Said Abdallah a été auditionné lundi par la commission des affaires étrangères du parlement sur un don de plus de 50 millions fc destiné à la faculté Imam Chafiou et dont le doyen de cette faculté qui n'est autre que l'actuel président de l'Udc n'a pas su convaincre grand monde sur la gestion de ce don. Dixit député Ali Mhadji président de cette commission.



Le député Ali Mhadji s'exprime devant la presse sur l'affaire de l'université

Décidément l'histoire est têtue sur les affaires de détournement supposé. Et cette fois-ci ce n'est pas le parlement qu'un des leurs porte les accusations mais plutôt à l'université des Comores et de surcroit son président. La commission des affaires étrangères du parlement a audition-

né Dr Bourhane Said Abdallah premier président arabophone de cette institution. En cause plus d'une cin-

quantaine de millions de nos francs, don destiné à la faculté Imam Chafiou et dont il était le doyen à

l'époque. Et qui lui a valu au moins trois audiences dans la commission des affaires étrangères du parlement d'après le député Ali Mhadji président de cette commission.

« Ce qui me choque, c'est qu'à chaque audience la somme s'effrite. Aujourd'hui encore le chiffre diffère de celui qu'il avait assuré aux précédentes audiences. En tout cas je ne peux pas donner des jugements car je ne suis pas juge », a-t-il déclaré à la sortie de l'audience. Et de poursuivre : « ce qui m'a paru anormal c'est qu'il s'est permis le luxe de gérer ce don comme sans consultation, ni avec l'administration de la faculté, ni avec le président de l'Udc d'alors ». Ce qui semble offusquer cet élu, serait à l'en croire la légèreté avec laquelle le président de l'Udc prend une telle affaire.

« Autrefois, il avait dit avoir confié ce fonds à quelqu'un et qu'il avait d'ailleurs refusé de le prêter à une personne qui avait besoin d'un prêt, et aujourd'hui il dit que comme c'est un waqf (bien religieux) destiné à générer des activités pour la faculté et qu'il n'a pas pu le faire, il a fait retourner les fonds aux donateurs. Et qu'il n'avait pas à consulter quiconque étant donné que c'est un waqf et qu'il en était le responsable », a-t-il raconté, ajoutant qu'il se constituera partie civile pour saisir la justice. « Cela n'est pas acceptable au moment où l'Udc est confrontée à un manque de salles et de moyens de transport pour les étudiants », a-t-il soutenu.

Maoulida Mbaé

## DÉTOURNEMENT PRÉSUMÉ

## Dr Bourhane nie tout en bloc

L'actuel président de l'Université des Comores qui a été auditionné par les députés sur un dossier qui le concerne relatif à un présumé détournement de fonds (Waqf) se défend fermement en niant en bloc toutes ces accusations.

D'emblée, le président de l'université Dr Said Abdallah Bourhane affirme « qu'il s'agit d'un Waqf mais pas d'un don », avant de préciser ce dossier remonte à l'époque où il était doyen de la faculté Imam Chafiou, mais pas en tant que président de l'Université des Comores.

D'après lui, le droit musulman enseigne qu'un Waqf, si on ne l'utilise pas on est tenu de le restituer au propriétaire (donateur) mais on ne le donne pas une tiers personne. Et comme c'est une question de Waqf, il l'a fait retourner au propriétaire. « En tout cas c'est ce que j'ai appris, je l'applique et j'assume. Il reste pour les députés, eux aussi d'appliquer leur loi », déclare Dr Said Bourhane qui est prêt à se défendre partout où nécessaire sur cette affaire.

Il s'exprimait ainsi, en répondant à un journaliste qui lui a posé cette question lundi dernier lors d'une conférence de presse relative

à la prolongation de la date butoir pour le paiement des droits d'inscription à l'Université. « Les députés m'ont interpellé sur ce que j'ai fait et moi je leur ai répondu que j'ai fait ce qu'il fallait puisqu'il n'était pas question d'un don destiné aux Comoriens mais plutôt un Waqf », précise Dr Said Abdallah qui atteste avoir « bel et bien fait retourner ce waqf ». D'après lui, l'actuel doyen de la faculté d'Imam Chanfiou, Abdourouf Ahmed « était bien là, il peut en témoigner », conclut-il.

Ibnou M. Abdou



Bourhane Said Abdallah président de l'université des Comores répondant aux journalistes

## LIBRE OPINION

## Jeunes comoriens, ne vous laissez pas distraire



Il y a des gens qui se comportent souvent, on se demande vraiment s'ils n'ont rien à faire que de s'opposer à toute démarche du gouvernement. Il y a un championnat qui se joue au Comores. Il y a des gens qui ont déclaré forfait chez eux pour aller faire les ramasseurs de balles perdues chez leurs maîtres. Mais ils sont plus intéressés que nous pour ce qui se passe chez nous. Mais ils ont mal compris sur les assises nationales.

Il ne tient qu'à nous d'accepter la fatalité de vivre avec un Etat affaibli qui ne peut pas assumer pleinement

son rôle, ou le refuser et retrousser nos manches pour que nos actions individuelles combinées contribuent à former à la fin un Etat fort dont tout le monde peut être fier.

Notre pays a besoin de nous, comme nous avons besoin d'un Comores émergent et fort d'ici 2030. Le chef de l'état nous a donné une vision très claire et nous devons faire tout pour que ce rêve devienne réalité.

A tous les jeunes comoriens, je rappelle que nous devons utiliser nos idées pour construire un Comores plus fort. C'est avec la politique qu'on nous a mis à genoux et c'est grâce à la politique que nous allons nous relever.

On ne joue pas à un match sans en connaître les règles. On n'entre pas dans un pays émergent sans mettre les instructions à suivre pour bien arriver au bon endroit. Alors Oui, c'est le moment de faire les assises Nationales.

La santé de nos populations, l'éducation, l'emploi pour tous, loin des images horribles des Comores, c'est avant tout notre affaire à nous tous. Mobilisons nous en masse pour assister aux assises et d'apporter nos pensées pour construire notre pays.

Il y a ceux qui dépensent leurs dynamismes pour rendre la France plus propre.

D'autres en manque d'estime d'eux-mêmes concentrent leurs efforts à dénigrer leur pays d'origine. Qu'ils croient pouvoir utiliser des faux arguments pour qu'on les

traite comme des politiciens.

Ceux-là sont définitivement hors jeu. Ne nous laissons pas distraire par eux. Ils vivent sur une autre planète.

Avant de se connecter sur Facebook pour écrire des pires mots contre le Comores, demandez-vous quel est votre propre bilan pour solutionner le problème de la famine au sein de votre village.

Mohamed Soighir (Cadre Manager Coach en Développement Communautaire)

## La Gazette des Comores

## l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores  
Tél:(269) 773 91 21 ou 333 26 76

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## ENSEIGNEMENT

## Les écoles privées soumises à un cahier des charges

Les écoles privées de Ngazidja sont désormais liées par un cahier des charges avec le commissariat à l'éducation de l'île. Le lancement officiel s'est déroulé hier mercredi au conseil de l'île en présence des maires de l'île et des directeurs des établissements privés.

Désormais pour ouvrir un établissement scolaire privé, il va devoir pour les promoteurs remplir un cahier des charges. Un cahier fixant les obligations devant être tenues ainsi que les conditions de création, d'ouverture, d'extension et de gestion des établissements. « La rapide augmentation de la population comorienne constatée depuis les années 90 par les spécialistes, a engendré entre autres conséquences une nette

augmentation des effectifs des établissements scolaires au niveau national. Ngazidja n'échappe à ce phénomène démographique et la tendance est très marquée pour les écoles privées. De 1999 en 2014 les écoles sont passés 6221 à 13047 actuellement, elles ont dépassés 60 000 élèves de la maternelle à la terminale », a déclaré Maoulida Ben Ousseine, commissaire à l'éducation de l'île.

Raison pour laquelle d'après-lui, le commissariat à l'éducation avec le ministère de l'éducation, sur financement du projet Prepec de l'Union Européenne, ont procédé en 2016 à un diagnostic des écoles privées et lancé en octobre 2016 une vaste inspection administrative de ces mêmes écoles privées. M. Ben Ousseine qui reconnaît le rôle que jouent les établissements sco-

laire privés dans le système éducatif de l'île et est convaincu de l'élément clé de cahier des Charges dans le cadre de ce partenariat.

« L'école privée joue un rôle important et les résultats enregistrés et qui sont annoncés ici sont éloquentes. Il ne fallait pas oublier que sans le privé, l'État serait pris dans un problème de capacité d'accueil », dira Moumine Moussa Abdallah coordinateur de l'inspection générale de l'éducation de Ngazidja. « Par contre et c'est un constat, il y a une école privée et une école privée. Il y a des écoles privées qui ne répondent aux conditions nécessaires », fait-il observer.

Quant au président de l'association des écoles privées, il fait savoir que le partenariat ne doit pas être seulement avec le commissariat ou le ministère à l'éducation, il doit s'é-



largir à d'autres instances. « Il y a quelques jours on nous a conviés au ministère des affaires étrangères. Il est important que ce partenariat se fasse aussi avec le ministère des finances et d'autres ministères pour qu'on puisse comprendre que nous

enseignons des comoriens », a-t-il déclaré, appelant désormais au respect des conventions généralement signées et qui le plus souvent souffrent de concrétisation.

Maoulida Mbaé

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

## Pose de première pierre de la route Moroni-Galawa ce jeudi

La vice-présidence en charge des infrastructures a annoncé la pose de la première pierre de la route Hahaya-Galawa ce jeudi à Mbooue. Et le porte-parole du gouvernement de rappeler encore une fois que 2017 est l'année des routes.

Le tronçon Hahaya-Mitsamiouli était trop attendu par les automobilistes de la région Mitsamiouli-Mbooue. Les travaux vont bientôt commencer. C'est ce qu'a annoncé hier mercredi le vice-président en charge des infrastructures lors du conseil des

ministres. Déjà, l'entreprise chinoise adjudicataire du marché s'est déjà installée et la pose de la première pierre va se faire ce jeudi dans la région de Mbooue.

« Le président de la République a fait de cette année 2017, l'année des routes. Et on va faire tout le maximum pour respecter nos engagements », déclare Mohamed Daoudou, le porte-parole du gouvernement. Dans ce même secteur, le gouvernement a rappelé le lancement aussi des travaux de la route Dzahadjou-Sambakouni pour faciliter l'accès à l'hôpital de Sambakouni.

Sur le plan de l'économie, le vice-président en charge de l'économie et du secteur privé a exposé au gouvernement les travaux faits lors du passage de la délégation mauricienne en septembre dernier. Le gouvernement demande plus de visibilité sur ces échanges pour le développement économique du pays. Il a annoncé aussi la validation de la stratégie nationale sur l'industrie. « Avoir cette stratégie sur l'industrie, c'est un grand pas vers l'émergence. Car cela va permettre au pays de transformer ses produits et donc une valeur ajoutée pour notre économie », poursuit-il,

avant d'ajouter que « c'est aussi un secteur où on peut diminuer le chômage ». Il a été demandé au vice-président en charge de l'économie de travailler avec le ministre des affaires étrangères pour faire avancer les activités prévues.

La ministre de la santé a quant à elle parlé de l'hôpital de Sambakouni mais aussi des affectations des médecins dans les différents centres de santé. Une question prise en considération par le gouvernement. « On ne peut pas accepter que les médecins restent seulement au CHN El Maarouf. Les autres centres ont besoin de médecins

aussi. C'est pourquoi on doit régler cette situation dans les meilleurs délais », avance le porte-parole du gouvernement.

A l'occasion de ce conseil, la ministre de la santé a informé le gouvernement de la tenue du colloque régional sur la lutte contre le sida à Moroni et un séminaire à Mohéli sur la formation des urgentistes des différents hôpitaux des îles.

Mohamed Youssouf

## POLITIQUE

## Et Matassa de rejoindre la Crc

Et Soilihi Abdou Matassa de rejoindre la Convention pour le renouveau des Comores. Cet ancien directeur général de la station de radio et télévision de Ngazidja ne fait pas cavalier seul. Il est accompagné par des figures politiques de la place, notamment l'ancien député Houssein Boina Boina.

Jamais deux sans trois. Après le député Abou Achrafi et un autre élu mais celui de la commune de Sarcelles en France de rejoindre la convention pour le renouveau des Comores (Crc) principal parti au pouvoir. Il s'agit de Soilihi Abdou Matassa, ancien directeur général de l'office de radio télévision de Ngazidja sous le dernier exécutif de Mouigni Baraka.

Une belle prise pour le parti présidentiel qui enregistre ces derniers temps pas mal d'adhésions. Et pour comprendre l'importance de l'hom-

me, il faut se rendre à Tsidjé sa localité de naissance et assister à la cérémonie d'intronisation en tant que membre à part entière de la Crc. « Il y a longtemps que les habitants de Tsidjé me demandent pourquoi je n'adhère pas à un parti politique malgré une vie politique en France. La réponse est simple. Parce que je

n'avais pas décidé de rester au pays. Aujourd'hui j'ai pris la décision d'y rester et je peux vous dire, moi et mes amis et à haute voix que je rejoins le parti Crc », a-t-il déclaré sous les ovations du public.

Matassa comme l'appellent affectueusement ses amis, dit être non seulement séduit par les projets

politiques du président Azali Assoumani, mais aussi par le respect par rapport aux engagements qu'il avait pris durant la campagne des présidentielles. « Al Imam Azali avait promis de rétablir l'électricité dans l'ensemble du pays, il l'a fait aussitôt arrivé au pouvoir. Il avait promis de rénover les infrastructures routières. C'est chose faite. Il avait promis un nouvel hôpital, il entrera en chantier dans quelque mois », a-t-il fait savoir.

Et de poursuivre : « mes enfants m'ont vu contribuer à la construction de la commune de Sarcelles en France. Ils m'ont demandé quand je ferai de même pour les Comores. Alors je veux que demain je sois fier de leur dire que j'ai contribué pour la construction de mon pays ».

« Je tiens à féliciter la localité de Tsidjé pour la décision prise par un de vos fils », a indiqué l'ancien député Andoudou intervenant au nom de la fameuse table du restau-

rant Le Select qui fait office d'une place publique où tout se dit et se sache. L'ancien vice-président de l'assemblée loue la finesse et l'analyse politique de l'homme, ce qui lui a valu d'être désigné président de cette table. « Vous allez nous demander pourquoi on l'a choisi alors qu'il y a des médecins, des avocats, des personnalités politiques de toutes les sensibilités politiques ? C'est parce qu'il a l'expérience d'un élu d'un grand pays à la tradition démocratique », a-t-il lâché sous un tonnerre d'applaudissement.

« La mission qu'on m'a assignée c'est justement d'ouvrir le parti aux autres. Ce qui se fait et je vous appelle à nous rejoindre, il y a toujours de la place », dira Yahya Mohamed Iliasse secrétaire général par intérim de la Crc qui aurait joué un rôle important pour convaincre Matassa et une dizaine d'amis de rejoindre son parti.

Maoulida Mbaé



CHAMBRE D'AGRICULTURE :

# Le feuilleton de l'élection controversée de Momo continue



Mohamed Soilihi alias Momo

Les composantes de la chambre d'agriculture s'en prennent au directeur de cabinet du chef de l'Etat qui, selon eux, a officiellement reconnu Mohamed Soilihi dit Momo comme président alors qu'« il n'était pas élu ».

ter les membres de droit. Mardi dernier, ces derniers ont convié la presse pour dénoncer l'ingérence du directeur de cabinet du chef de l'Etat dans ce dossier vieux de 18 mois. C'était également l'occasion pour les conférenciers, lois et arrêtés à l'appui, de rejeter une énième fois la présidence du dénommé Momo.

L'histoire remonte au mois d'avril 2016 quand Momo s'est fait

élire « d'une façon pas catholique », juste une semaine avec le deuxième tour du scrutin présidentielle. De là, le bras de fer entre contestataires et fidèles de Momo a continué jusqu'au 31 décembre de la même année où le vice-président en charge de la production, après avoir constaté « des irrégularités », a décidé de mettre fin à la guéguerre en annulant par voie d'arrêté N°016-024/VP-MAPEATH/CAB le vote du président et de son bureau de l'union des chambres d'agriculture, pêche et élevage.

D'aucuns croyaient que la discorde était enterré et qu'on allait se diriger vers une nouvelle organisation électorale crédible. A en croire les conférenciers, le même « scénario » qu'en avril 2016 se reproduira en juillet de cette année. Selon le président du syndicat national des agriculteurs comoriens (Snac), un conseiller du vice-président en charge de la production a convoqué d'autres élections, début juillet dernier. Lesquelles élections, les récalcitrants finiront par boycotter « parce que les procédures n'ont pas été respectées ».

Devant la presse, ils ont parlé de la violation des articles 32, 33, 34, 35, 36, 37, 41 et 42 de la loi N°14-014/AU, relative aux institutions consulaires agricoles, élevage et pêche, adoptée le 10 mai 2014, par l'Assemblée de l'Union des Comores. La surprise, et elle est de taille, c'est quand la semaine dernière, à la télévision nationale, le directeur de cabinet du président de la République aurait reconnu officiellement Mohamed Soilihi alias Momo comme président de la Chambre.

Une autre paire de manches qui risque de s'allonger dans le temps car les anti-Momo ne comptent pas s'y plier, quitte à « verser notre sang pour que les textes soient respectés » selon les termes de Mhoumadi Mmadi, un des conférenciers. Sur le ton de l'ironie, il se serait demandé si le haut responsable qui a reconnu Momo comme président de la Chambre, est vraiment Belou ou son sosie.

Toufé Maecha

Le feuilleton de la chambre d'agriculture prend une autre proportion et continue à agi-

**Prières aux heures officielles**  
**Du 23 au 30 Octobre 2017**

**Lever du soleil:**  
**05h 37mn**

**Coucher du soleil:**  
**18h 05mn**

Fadjr : 04h 23mn  
 Dhouhr : 11h 54mn  
 Ansr : 15h 20mn  
 Maghrib : 18h 08mn  
 Incha : 19h 22mn

**La Gazette des Comores**  
 BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
 Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
 Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**

3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
 6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
 12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**

Espèces   
 Chèque  n° \_\_\_\_\_  
 Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
 Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
 (Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

EN COLLABORATION AVEC L'EXECUTIF DE L'ILE AUTONOME D'ANJOUAN, L'AMBASSADE DE FRANCE AUPRES DE L'UNION DES COMORES, LES MAIRES DE MUTSAMUDU, NGANZALE, ADCA, MOYA, YODANI, L'ALLIANCE FRANCAISE DE MUTSAMUDU, JLCP, JPC, NGW'SHAWO, LES ASSOCIATIONS CULTURELLES FEMININES DE MUTSAMUDU ET LE COMITE DU STADE DE MISSIRI A MUTSAMUDU

L'ONG Dahari présente

# Sing 4

## COMOROS FORESTS

EN INTRODUISANT LE GROUPE OUVOMOJA

AVEC

CHEIKH MC NAWAL MAALSH ELIASSE COSTY

# 27 OCTOBRE 2017 • 20H

## STADE DE MISSIRI • MUTSAMUDU

ENTREE GRATUITE • VENTE DU CD : 5 000 KMF  
 VENTE DU T-SHIRT : 7 500 KMF

CONCERT ORGANISE POUR SAUVER LES FORETS DES COMORES. TOUT PROFIT ET DONN SERONT VERSES A L'ONG DAHARI QUI OEUVRE POUR AMELIORER LES REVENUS DES AGRICULTEURS ET DES PECHEURS, PROTEGER LES RESSOURCES EN EAU ET CONSERVER LA BIODIVERSITE UNIQUE DES COMORES.

AU PROFIT DU REBOISEMENT DES COMORES

ALWATWAN | LA GAZETTE DES COMORES | MAYOTTE 1ERE | RADIO OCEAN INDIEN | ORTC | OFFICE DE RADIO ET TV DE NGAZIDJA | COMORES MAGAZINE  
 RADIO DZIALANZE MUTSAMUDU | RADIO SOJOUTI RIVADHUI | RADIO PLANETE | DOMONI INTER | RADIO CARREFOUR | RTN | BAHATI FM | COMORES PLUS FM  
 ET D'AUTRES PARTENAIRES REGIONAUX ET INTERNATIONAUX EN COURS DE COUVERTURE MEDIATIQUE ET/OU DE SPONSORING

## MUSIQUE

## Sing 4 Comoros Forests, un album pour la protection de la forêt

L'ONG Dahari organise ce vendredi un concert au stade de Missiri pour présenter l'album *Sing 4 Comoros Forests* ! Un projet débuté en 2015 et qui réunit cinq des artistes Comoriens les plus célèbres avec le groupe Ouvoimoja dans le but de sauver les forêts des Comores.

La protection de la forêt, telle est l'ambition de l'ONG Dahari. A l'occasion de la sortie de l'album *Sing 4 Comoros Forests*, l'ONG Dahari organise un concert gratuit le 27 octobre à Mutsamudu au stade de Missiri où le groupe initiateur du projet Ouvoimoja sera accompagné de Cheikh MC, Nawal, Maalesh, Eliasse et Costy pour chanter cet album.

« Je suis ravi que le Commissariat de la Culture d'Anjouan et l'ONG Dahari travaillent à nouveau main dans la main sur un projet aussi prometteur,

porteur de sens que *Sing 4 Comoros Forests*. La musique est évocatrice, j'espère que ces talentueux artistes vont mobiliser notamment la jeunesse à se battre pour l'avenir de notre pays, et que leurs paroles iront jusqu'aux oreilles de nos pays voisins », déclare Farid Rachad, le directeur de la culture à Anjouan.

L'album est composé de onze titres et des titres exclusifs comme Ulanga, Walozi, Tsitabu, Lèves-toi Bats-toi ou encore Dahari, sonnent comme un appel à l'aide, un cri de colère mais démontrent une puissante envie de s'en sortir, de garder espoir et de se battre pour améliorer nos vies et l'avenir du pays. « Il est encore temps de sauver nos forêts. Acheter l'album et venir au concert, c'est contribuer à protéger nos ressources naturelles, à soutenir nos agriculteurs, mais aussi à laisser un avenir meilleur à nos enfants. J'appelle tout le monde à rejoindre le mouvement *Sing 4 Comoros Forests* ! », avance Maalesh, le par-



rain de la campagne.

Cet album aux notes reggae et folk met en contraste la beauté des îles Comores avec le quotidien difficile des populations. Les voix des artistes s'unissent pour parler de l'impact de la déforestation et des pratiques agricoles et marines non

durables, de la disparition des espèces dont certaines sont emblématiques des Comores. Ils ont insisté aussi à lancer un message à savoir de continuer à croire à un avenir meilleur, à améliorer l'agriculture et la pêche, à protéger l'environnement.

Le CD avec ses onze titres sera en vente au prix de 5.000 KMF le jour du concert et disponible à la vente à tout moment dans les bureaux de l'ONG à Hombo, aux Alliances Françaises de Mutsamudu et de Moroni, ou encore via les plateformes d'écoute en ligne. Et les bénéficiaires du sponsoring du concert soutiendront le travail de Dahari pour augmenter les revenus des agriculteurs et des pêcheurs, sauver les ressources en eau, et conserver la Roussette de Livingstone et d'autres espèces menacées des Comores. Une exposition sur le projet, le groupe Ouvoimoja et les actions de Dahari se tiendra le jour même à partir de 16h à la JAF. Le matin, une visite des activités de Dahari dans ses villages d'intervention sera organisée pour les autorités, les partenaires et les médias.

Mohamed Youssouf

af Alliance Française  
Moroni

AB Aviation

WWW.flyabaviation.com

### Partenariat: AB Aviation et Alliance Française-Moroni



AB Medias 102017

Le 16 octobre 2017, la compagnie aérienne AB Aviation a signé une convention de partenariat avec l'Alliance Française de Moroni. Le document a été signé par le Directeur de l'Alliance Française M. Pierre Barbier et par le Directeur général d'AB Aviation M. Ayad Bourhane.

AB Aviation d'une part, est une Compagnie aérienne comorienne créée depuis 2010 et qui d'ailleurs célébrera son 07ème anniversaire ce mois de novembre 2017.

L'Alliance Française de Moroni d'autre part, est une association qui a pour objectif de faire rayonner la langue française et la culture française, de soutenir la culture locale et donc de favoriser la diversité culturelle en mettant en valeur toutes les cultures.

En effet, cette convention porte sur le développement des cultures aux Comores par l'action des deux parties, AB Aviation est fortement engagée au niveau de la promotion de la culture et du sport aux Comores.



AB Aviation

WWW.flyabaviation.com



## UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

\*\*\*\*\*

VICE PRESIDENCE CHARGÉE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE, DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

-----  
DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

-----  
PREMIER PROJET DE GOUVERNANCE DES PÊCHES ET CROISSANCE  
PARTAGÉE DU SUD OUEST DE L'OCEAN INDIEN

-----

### SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

**Pour le recrutement d'un Consultant (Bureau) pour faire l'évaluation des besoins en infrastructures de pêche dans les villages cibles du Projet SWIOFish1.**

**Date de l'avis : 24 OCTOBRE 2017**

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fonds Mondial pour le Développement pour financer le coût du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fond pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : sélection d'un bureau d'étude pour faire l'évaluation des besoins en infrastructures de pêche dans les villages cibles du Projet SWIOFish1

2. Description des Tâches : Sous la supervision directe de la Direction Générale des Ressources Halieutiques, et en collaboration étroite avec l'Unité de Gestion du Projet SWIOFish1, et les Directions Régionales des Pêches, le bureau d'étude aura pour tâche de :

- Faire une recherche et analyse documentaire sur les infrastructures de pêche aux Comores en étudiant les documents des projets passés (Plans de Gestion Locale (PGL), rapports des Missions, études infrastructures et autres documents disponibles de la DGRH et du FADC.
- Faire un état de lieu des infrastructures de pêche existantes, des besoins en infrastructures nouvelles ou additionnelles dans chaque village et établir une situation de référence ;

Pour cela, le consultant doit recueillir les informations générales de base ci-après :

- Elaborer ou mettre à jour des monographies des villages ciblés ;
- Analyser l'état des infrastructures existantes et le niveau d'utilisation ;
- Répertoire les villages à Plan de Développement Local (PDL) et les Plans de Développement Communale ;
- Parmi ces deux types de plans, distinguer ceux qui n'ont pas décrit des activités du secteur pêche ;
- Importance des activités de pêche du village ;
- Les pêcheries principales du village ;
- Organismes d'appui intervenant dans le village, plus particulièrement dans le secteur pêche ;
- Faire une évaluation de la capacité de gestion des infrastructures par les bénéficiaires ;
- Faire une analyse stratégique globale par île des besoins et opportunités de développement des infrastructures.

3. **Profil et qualifications requis:** Le consultant doit être un bureau d'étude ayant une expérience avérée d'au moins 05 ans dans le développement d'infrastructures rurales, de préférence pêche, et en analyse socioéconomique des pêches et développement des filières de pêche traditionnelle et artisanale. La connaissance du milieu rural comorien est demandée.

4. La DGRH invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, soit en version physique ou électronique. La durée de la mission est prévue à 45 H/J étalés dans trois (03) mois.

6. Le Consultant (bureau d'étude) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : **Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.**

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes

9. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le lundi 07 novembre 2017 à 10 heures 30 min Heure locale de Moroni (Union des Comores).**

**Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien – Direction Générale des Ressources Halieutique – Moroni – Hamramba– BP : 41 – E-mail : swiofish.comores@yahoo.fr - Tél : (269) 763 61 38 – 763 64 22**